



Communiqué de Presse

21 décembre 2021

AFFAIRE SURVENUE **AU COLLEGE NOTRE DAME DU ROCHER A** **CHAMBERY**

Le vendredi 17 décembre 2021, des publications sur les réseaux sociaux de photos de la jeune Anna-Chloé, élève de 6^{ème} au collège Notre-Dame du Rocher à Chambéry, laissaient apparaître son visage tuméfié avec points de suture et reliaient ces importantes blessures à de supposés faits de harcèlement. Ces éléments ont immédiatement conduit le ministre de l'Éducation nationale à demander à la rectrice de l'académie de Grenoble de suivre cette affaire avec la plus grande diligence.

Aussitôt cette situation portée à la connaissance des services rectoraux, le référent académique *violence* de l'académie, en lien avec le directeur académique des services de l'Éducation nationale de la Savoie, a été chargé de faire la lumière sur cette situation. Par ailleurs, et dans le même temps, l'ensemble des procédures ont été mobilisées pour que chacune des parties soit assurée du plus grand soutien et accompagnement de l'institution.

Ainsi, le directeur du collège et l'ensemble de la communauté scolaire ont bénéficié de l'attention particulière et d'un soutien de l'institution avec notamment l'envoi de l'équipe mobile de sécurité qui s'est rendue sur place le jour même, dès 14h. Le service juridique du rectorat, en lien avec la direction de ressources humaines, a assuré la liaison avec les services de justice et apporté conseil au directeur de l'établissement.

La famille d'Anna-Chloé, quant à elle, a également fait l'objet d'une attention et d'un soutien tout particulier. Le conseiller technique *établissement et vie scolaire* de l'académie, en contact avec la mère, en assure le suivi. Le protocole académique de prise en charge des phénomènes de violences et de harcèlement a été immédiatement activé.

Enfin, l'académie de Grenoble travaille en étroite collaboration avec la police et la justice, facilitant ainsi le partage d'informations pour éclairer leurs travaux et leur permettre d'apporter des réponses adaptées.

Un point d'écoute est, dès à présent, proposé à tous des personnels de l'établissement et, le 3 janvier 2022, une cellule psychologique, au profit de l'ensemble de la communauté scolaire, sera dépêchée sur place ainsi que l'équipe mobile de sécurité.